

Proposition de stage – Territorialisation et adaptation des services de transport à la demande aux besoins de mobilité des personnes âgées (région Pays de la Loire)

Organisation

Le Gérontopôle Pays de la Loire est une association fondée en 2011 dont l'objectif, à travers différents leviers (cliniques, territoriaux, organisationnels et économiques), à promouvoir la qualité de vie des personnes âgées dans la région Pays de la Loire. L'association est structurée en 4 axes d'action : formation, Silver économie, recherche clinique et territoire. La présente proposition de stage concernerait plus précisément l'axe territoire, axe qui réalise depuis 3 années plusieurs études régionales et nationales sur le vieillissement du territoire (étude régionale habitat, étude régionale lien social et régulations médico-sociales, étude bénévolat, étude régionale précarité des retraités, étude régionale sur la mobilité des personnes âgées et étude nationale sur l'isolement des personnes âgées) et qui souhaite approfondir ses connaissances et ses manières d'accompagner les territoires sur l'enjeu de la mobilité des personnes âgées.

Description de la mission

- Réalisation d'un état de l'art relatif à la mobilité des personnes âgées et à son inscription empirique et théorique dans le domaine de la géographie des solidarités
- Réalisation au niveau de la Région Pays de la Loire d'une étude (mobilisant des approches quantitatives et qualitatives) et locale (sur 2 à 3 territoires d'étude) sur l'adaptation (ancrage, fonctionnement et adaptation aux besoins des publics âgés) des services de transport à la demande

La mission sera encadrée par Mickael Blanchet et Niels Knapp-Ziller, Géographes au sein du Gérontopole Pays de la Loire et Emmanuel Bioteau, Professeur de Géographie à l'Université d'Angers. Elle et s'inscrit dans une candidature de doctorat-CIFRE auprès de l'ANRT sur *les pratiques, les réponses et les besoins de mobilité quotidienne des personnes âgées dans la région Pays de la Loire* (pour démarrage du doctorat souhaité pour septembre 2022).

Lieux du stage : Angers et déplacements ponctuels sur Nantes et dans la région Pays de la Loire

Encadrement Université d'Angers : Emmanuel Bioteau

Profil recherché

Master 2 en géographie
Connaissance en cartographie et en statistique
Bonne capacité rédactionnelle
Permis B souhaité

Calendrier

Candidatures (CV + lettre de motivation) à envoyer aux deux adresses suivantes avant le vendredi 21 janvier 2022 :

mickael.blanchet@gerontopole-paysdelaloire.com

emmanuel.bioteau@univ-angers.fr

Auditions (en présence ou par visioconférence) des candidat-e-s : vendredi 28 janvier

Le transport à la demande

Selon la Loi du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités, les services de transport à la demande désignent les « *services collectifs offerts à la place, déterminés en partie en fonction des usagers et dont les règles de tarification sont établies à l'avance et exécutés avec des véhicules dont la capacité est supérieure ou égale à 4 places, y compris le conducteur* ».

Le TAD représente donc un mode de transport alternatif :

- A la voiture personnelle
- Au taxi
- Aux transports en commun.

Sa principale spécificité est qu'il est payant et qu'il ne fonctionne que sur réservation. Ce mode de transport est très souple et s'adapte à des situations inhabituelles et à des publics très variés. Voici quelques situations dans lesquelles le transport à la demande peut être utile :

- pour pallier l'absence de liaisons de bus régulières dans certaines petites communes ;
- pour gérer les déplacements quotidiens de salariés en horaires décalés ;
- pour organiser des sorties et autres activités pour les jeunes, les seniors ;
- pour mettre en place un service de soirée afin d'éviter que des conducteurs prennent le volant.

Les organisateurs peuvent être nombreux :

- une région ;
- un département ;
- une commune ;
- une communauté de communes ou d'agglomérations ;
- un syndicat mixte ou SRU ;
- un particulier ;
- les transporteurs ;
- un centre communal d'action sociale (CCAS)...

De par sa souplesse, le TAD peut prendre différentes formes. Il existe deux principaux types de lignes en service :

- le TAD virtuel: c'est une ligne régulière entre deux points. La totalité ou une partie de l'itinéraire sont desservies en fonction du nombre de réservations. Les personnes ne sont pas prises en charge à leur domicile.
- Le TAD zonal: la prise en charge se fait au domicile du client. Il existe deux options :
 - horaires libres: ils varient en fonction de la demande des usagers. La destination n'est pas définie à l'avance ;
 - horaires fixes: ils sont fixés par l'entreprise qui gère le TAD. La destination est définie à l'avance.
- Le porte-à-porte: cette solution ressemble au service proposé par un taxi. Le client va où il veut. Il doit juste respecter une plage horaire définie au préalable.